

MORIÈRES-LÈS-AVIGNON

Convention entre les archers et le collège

Depuis l'obtention du gymnase du collège comme terrain d'entraînement, les Archers de Morières se développent tout en gardant en point de mire ce qui fait leur force ; l'accueil des jeunes et leur formation. Le vice président Daniel Guzzo explique : « Grâce à la municipalité et son adjoint aux sports qui nous a mis à disposition des créneaux au nouveau gymnase et au conseiller général André Castelli sur lequel nous savons pouvoir compter, nous venons de signer une convention avec le Collège, afin que les élèves découvrent et pratiquent le tir à l'arc ».

Avant de poursuivre, « Si on veut promouvoir plus particulièrement le tir à l'arc c'est aussi

pour le sport en général que nous agissons. De plus nous avons à faire à un professeur d'éducation physique du collège très proche des élèves et très intéressé par notre sport et à un principal, M. Nahon, très ouvert sur ce genre de développement ».

En attendant le club prépare son grand tournoi à l'extérieur qui se déroulera sur le stade les 21 et 22 mai prochains. Un concours Fita et FFTA et le dimanche un concours Ufolep, pour lesquels plus d'une centaine de tireurs sont attendus.

Le 11 juin prochain, le club a été invité par le président du club de ball-trap à organiser une épreuve de tir à l'arc pour la journée du « ball trap des élus » sur les pas de tir de Coupine. □